Département de la Haute-Saône

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

1ère Circonscription VESOUL - GRAY

LA FRANCE UNIE AVEC



Loïc NIEPCERON

Conseiller Municipal de Vesoul

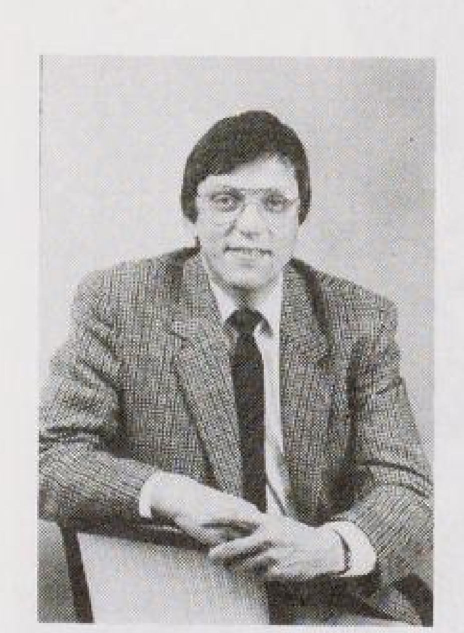
Candidat de la Majorité Présidentielle

LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
POUR UNE FRANCE UNIE AVEC



Loïc NIEPCERON : 40 ans - marié - 2 enfants.

- Conseiller Municipal de Vesoul.
- Maîtrise Sciences Économiques (Université de Lyon) en 1972.
Service National en 1973.
- École Nationale des Services du Trésor à Paris en 1974.
- Inspecteur du Trésor.
Nommé chargé de Missions Économiques et d'études financières à la Trésorerie Générale de la Haute-Saône à VESOUL depuis 1975.
- Secrétaire Fédéral-adjoint du P.S. depuis 1983, chargé des relations avec la presse.
- Candidat PS (N° 2) aux législatives en 1986.
- Trésorier d'une Association pour enfants en difficulté.
- Membre du Conseil d'Administration de l'Hospice de Neurey-les-la-Demie.
- Vice Président du Centre Départemental de Gestion des Employés Communaux.



Serge TOULOT : 41 ans - marié - 2 enfants.

- Maire d'Arc-les-Gray et vice Président du District Urbain de Gray depuis 1983.
- Conseiller Régional de Franche-Comté.
- Cadre commercial de l'industrie pharmaceutique.
- Co Fondateur du Foyer des Jeunes Travailleurs d'Arc-les-Gray en 1960.
- Co Fondateur de l'Association Jeunesse et Loisirs de Gray en 1966.
- Responsable départemental de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) de 1966 à 1968
- 1er Secrétaire de Haute-Saône du Parti Socialiste de 1983 à 1986.
- 1er Maire-Adjoint d'Arc-les-Gray de 1977 à 1983.
- Secrétaire du Syndicat des Collèges.
- Vice-Président du District Urbain de Gray de 1977 à 1983 et rapporteur du Budget.

DES INITIATIVES CONCRÈTES

- 15 milliards de crédits supplémentaires seront dégagés d'ici 1992 pour rénover l'Éducation Nationale.
- Un crédit formation sera offert à tous les âges de la vie pour assurer une qualification supplémentaire.
- Un revenu minimum d'insertion pour les plus démunis sera mis en place et financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes.
- Le SMIC, et la sécurité sociale seront préservés.
- Les mesures pénalisant les grands malades sont supprimées. Les aides et les soins à domiciles et les structures d'accueil en faveur des personnes agées seront développées.
- La loi Roudy de 1983 concernant l'égalité professionnelle hommes femmes sera intégralement appliquée.
- La modernisation des entreprises qui investissent sera soutenue par une réduction de l'impôt sur le bénéfice.
- Une agriculture diversifiée, permettant d'assurer à chaque agriculteur un revenu décent, sera mise en place, après négociation.

Le 8 mai, 55 % des Haut-Saônois ont confirmé leur Soutien au Président de la République : François MITTERRAND.

Aujourd'hui, la France et le Président ont besoin d'une majorité stable.

De Vesoul à Gray, dans chaque commune de la circonscription, nous devons nous rassembler pour :

- *donner aux jeunes une meilleure formation ;*
- *garantir aux personnes agées la protection face à la maladie et la vieillesse ;*
- *mettre en place une politique agricole adaptée aux exploitations de notre département.*

A présent la Haute-Saône unie est en marche.
Ne négligeons aucun effort
Sachons croire en nous-même.

Grâce à votre soutien, ensemble, nous ferons gagner la Haute-Saône et la France.

Cordialement à vous, Loïc Niepceron

LE 5 JUIN

VOTEZ POUR

LA JEUNESSE
LA COMPÉTENCE
LA SOLIDARITÉ
LA FRANCE UNIE

EN VOTANT

Loïc NIEPCERON

Suppléant : Serge TOULOT

LA HAUTE-SAÔNE
RESTE DANS
LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Vu, le candidat : **Loïc NIEPCERON**

imp. bernard jean - vesoul